



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

affaires étrangères et européennes : ambassades et consulats

Question écrite n° 54464

Texte de la question

M. Jacques Bascou interroge M. le ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire sur les statistiques des visas touristiques accordées aux ressortissants des pays du Maghreb, Tunisie, Algérie et Maroc. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer combien, ces dernières années, de visas touristiques ont été demandés par les ressortissants de ces pays et combien ont été accordés.

Texte de la réponse

Les visas de court séjour délivrés aux ressortissants des pays du Maghreb sont généralement des visas à entrées multiples avec des périodes d'utilisation assez longues qui peuvent se prolonger jusqu'à cinq ans si la limite de validité du passeport le permet. En conséquence, ces visas peuvent être indifféremment utilisés pour différents motifs de voyage, en particulier touristiques, visites familiales et déplacements professionnels. Dans ces conditions, le tableau suivant indique le nombre total des visas de court séjour, tous motifs confondus, demandés et délivrés pour les trois pays en question au cours des années 2005 à 2008 :

PAYS	2005		2006		2007		2008	
	Demandés	Délivrés	Demandés	Délivrés	Demandés	Délivrés	Demandés	Délivrés
ALGÉRIE	141 460	122 916	127 696	111 226	121 242	109 098	159 945	121 438
MAROC	170 333	135 078	158 925	130 257	141 004	119 574	148 461	128 980
TUNISIE	75 157	64 116	76 424	66 386	72 666	64 349	77 250	68 633
Total	386 950	322 110	363 045	307 869	334 912	293 021	385 656	319 051

Il convient également de prendre en considération les statistiques correspondant aux visas du même type délivrés par nos partenaires Schengen dans les trois pays en question. Ces visas permettent en effet à leurs titulaires de se rendre en France, s'ils le souhaitent. En moyenne annuelle, le total de ces visas correspond à environ : ALGÉRIE : 70 000 visas demandés pour 53 000 délivrés ; MAROC : 162 000 visas demandés pour 124 000 délivrés ; TUNISIE : 33 600 visas demandés pour 28 800 délivrés. Soit, pour les trois pays du Maghreb, 265 600 visas demandés pour 205 800 délivrés.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Bascou](#)

Circonscription : Aude (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54464

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Immigration, intégration, identité nationale et développement solidaire

Ministère attributaire : Immigration, intégration, identité nationale et développement solidaire

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 7 juillet 2009, page 6857

Réponse publiée le : 20 octobre 2009, page 9982